

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 22

Artikel: Les chapeaux illustrés
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189273>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . . 4 fr. 50 six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
du Canton 15 c.) la ligne ou de la Suisse 20 c.) son espace. de l'Etranger 25 c.)

Les chapeaux illustrés.

Lausanne, le 26 mai 1886.

Monsieur,

On vous a reproché, et avec raison, vos incessantes attaques contre la femme. Je dois vous avouer qu'elles m'ont souvent irritée, et que je me serais plus d'une fois accordé l'inneffable plaisir de mettre votre *Conteur* en mille pièces, dès l'arrivée du facteur, si mon mari n'aimait pas beaucoup le patois, sa lecture favorite du dimanche matin. — Pardon de ma franchise.

Vos plaisanteries ont surtout porté sur notre toilette, sur la forme de nos robes et de nos chapeaux ; vous avez, il n'y a pas si longtemps, qualifié ces derniers de « cônes tronqués, dont les bords s'évasent et les garnitures s'ébouriffent » ; vous avez été jusqu'à demander leur suppression dans les théâtres, prétendant qu'ils masquent la scène aux spectateurs qui ont le malheur d'être placés derrière ces « monuments de la coiffure. »

Aujourd'hui, je vous tiens, Monsieur, et j'espère que vous aurez assez d'impartialité et de galanterie pour reconnaître qu'en matière de toilette et de coiffure, l'homme tombe quelquefois dans des excentricités qui ne nous le cèdent en rien : Comment trouvez-vous, par exemple, ces chapeaux dits *cantoniers*, qui ont fait leur apparition ce printemps sur la tête du sexe fort ?... Que dites-vous de ces rubans de dix à douze centimètres de large, ornés de dessins et d'enluminures dignes de figurer dans les mascarades du carnaval ? Le fer de cheval, des étoiles, des petits dragons, des oiseaux, des papillons, des diablotins, des singes, etc. ; tels sont les intéressants sujets dont vous ornez maintenant vos nobles têtes, ô hommes ! ô rois de la création !...

Je comprends qu'on puisse attifer ainsi un bébé avide de couleurs éclatantes et qu'on le place devant la glace en lui disant : « Regarde, mimi, quel beau chapeau ! »

J'ai rencontré hier, non pas un bébé, mais un homme qui frise certainement la trentaine, coiffé d'un canotier agrémenté d'étoiles et de petits chiens rouges se détachant sur un ruban bleu de ciel. Vraiment, je n'ai pu m'empêcher de rire, et il s'en est aperçu. Tant mieux.

Si les femmes se paraient de semblables bizarries, il n'y aurait certainement pas assez d'eau au lac pour les laver, pas assez de plumes et d'encre pour les ridiculiser dans vos chroniques et vos bou-

tades. Et les caricaturistes, comme ils s'en donnaient !...

Tant que les messieurs porteront le chapeau historié, qu'une de mes voisines a spirituellement baptisé : *chapeau d'Epinal*, comme rappelant à merveille ces feuilles d'images qu'on donne en récompense aux enfants qui ont bien récité leur leçon, tant qu'ils le porteront, dis-je, j'estime qu'il leur est interdit de se livrer à aucune critique sur la toilette des dames.

En vous priant, Monsieur le rédacteur, de bien vouloir vous en souvenir, j'ai l'honneur de vous présenter l'assurance de ma considération distinguée.

Louise B**

Nous n'ajouterons donc absolument rien, laissant aux personnes directement intéressées le soin d'apprécier cette aimable épître. (Réd.)

Les ouvriers d'autrefois.

Les anciennes corporations. — Les premiers architectes. — La construction des monuments de l'antiquité et du moyen-âge. — Le compagnonnage.

(Fin.)

Au moyen-âge, l'organisation du *compagnonnage* subit de notables modifications, exigées par le peu de sécurité qu'offraient alors les routes infestées de brigands de toute espèce. Et pour se ménager des refuges en parcourant le pays, les ouvriers compagnons imaginèrent d'instituer dans chaque localité un peu importante un logeur, un aubergiste désigné sous le nom de *mère*, qui les hébergeait gratuitement à leur passage, aux frais de la section locale, et leur procurait, si possible, du travail.

Les cérémonies des initiations au compagnonnage avaient lieu en secret comme pour les corporations dont nous avons parlé. Les compagnons charbonniers se réunissaient dans une forêt. Avant de procéder à la réception, on étendait à terre une nappe blanche, sur laquelle on plaçait une salière pleine de sel, un verre d'eau, un cierge et une croix. La nappe représentait un linceul ; le sel, les trois vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité ; le cierge, les flambeaux qu'on allumera à notre mort ; l'eau, celle avec laquelle on nous aspergera ; la croix, celle qui sera portée devant notre cercueil.

Les *selliers*, les *chapeliers*, les *tailleurs* et autres corps de métiers avaient aussi leurs cérémonies particulières.

Les derniers compagnonnages, qui persistent